Hydracariens nouveaux des Pyrénées (3e note) : Aturus barbatulus *Viets, 1936, nouveau pour la faune française.*

Par C. Angelier.

Cette espèce n'était jusqu'ici connue que d'une station du Sud de la Yougoslavie, près de Prilep (Viets, Hydracarinen aus Jugoslavien, *Archiv f. Hydrobiol.*, Bd. XXIX, 1936, p. 385). Malgré quelques différences, nous assimilerons à celle-ci 2 *Aturus* ♂ récoltés dans les Pyrénées, dont nous donnons ici la description.

Mâle. Couleur jaune-brun. Longueur dorsale : 270 μ (300) [1] ; longueur ventrale : 305 μ (330) ; largeur : 240 μ (235). Il est donc à la fois plus court et plus large que le ♂ décrit par K. Viets. Le front est de forme légèrement conique, excavé entre les soies antenniformes, qui sont distantes de 40 μ. Les yeux sont situés sur la plaque dorsale. Celle-ci épouse le contour du corps, et se confond avec lui vers le bord postérieur, où se trouve le pore excréteur. Elle porte en outre 1 paire de pores de glandes dermiques centraux, accompagnés chacun d'une longue soie simple, et 5 paires de soies latérales courtes et fines (auprès de certaines se trouve aussi un pore de glande dermique). 2 soies identiques s'insèrent en avant des yeux.

Entre la plaque dorsale et le bord du corps, 4 paires de petites plaques chitineuses latérales portent chacune un pore de glandes dermique et une fine soie.

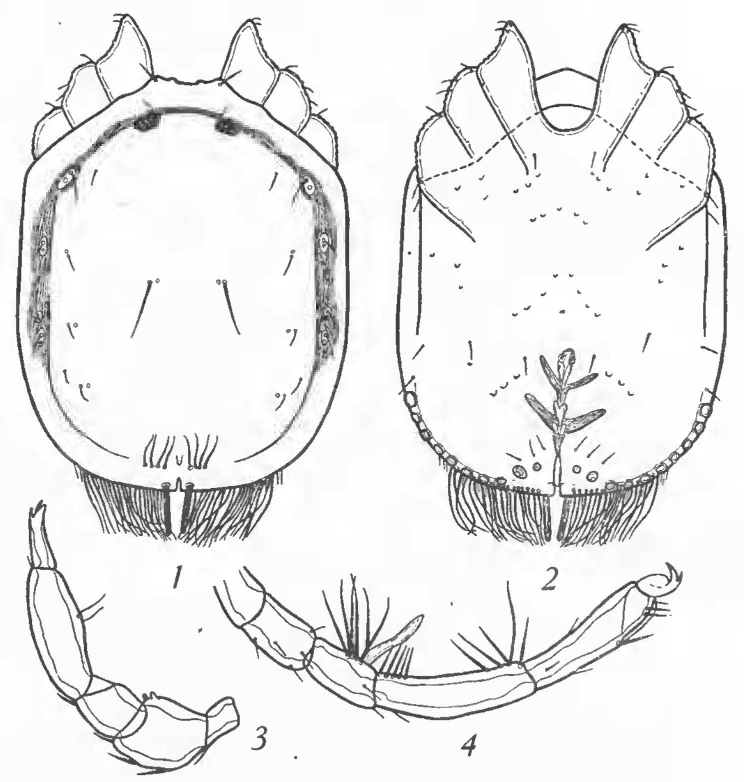
Sur le bord inférieur du corps s'insèrent de nombreuses soies, plus longues que chez *Aturus intermedius* Protz. ; mais elles sont plus localisées et ne remontent pas latéralement jusqu'au niveau des cupules génitales antérieures, comme chez cette dernière espèce. 8 soies semblables, en 2 groupes de 4, entourent le pore excréteur dorsal.

De chaque côté de la fente postérieure du corps, 2 larges appendices chitineux (chez l'individu recueilli à Arudy) ce qui différencie notre individu de celui décrit par K. Viets ; toutefois, l'exemplaire recuilli à Saint-Girons présente les mêmes caractères que celui de Viets, — 4 soie plus grosses que les autres.

Organe maxillaire. — Profondeur du sinus maxillaire : 60 μ ; largeur en son milieu : 55 μ. Longueur de l'organe maxillaire : 75 μ

1. Les chiffres entre parenthèses correspondent aux dimensions de l'individu décrit par K. Viets.

(75) ; hauteur : 50 μ. Longueur de la mandibule (onglet compris) : 95 μ ; onglet : 20 μ.



Aturus barbatulus Viets ♂. 1 : Face dorsale. — 2 : Face ventrale. — 3 : Palpe. — 4 : 4e paire de pattes.

Le palpe est semblable à tous les palpes du genre *Aturus*. Ses dimensions sont, en μ :

	PI	PII	PIII	PIV	PV
Longueur dorsale.....	20 (21)	62 (48)	30 (28)	65 (66)	27 (32)
Longueur ventrale....	—	30	25	53	—
Hauteur............	—	35 (33)	26 (26	28 (25)	—

Les épimères couvrent toute la face ventrale et n'ont rien de caractéristique.

Les pattes sont munies de griffes puissantes. Les 3 premières paires sont plus courtes que la longueur du corps (1re paire : 250 μ ; 2e paire : 270 μ ; 3e paire : 285 μ). Longueur des articles de la 4e paire de pattes : 1er article : 70 μ (75) ; 2e art. : 75 μ (87) ; 3e art. : 60 μ (62) ; 4e art. : 75 μ (83) ; 5e art. : 140 μ (154) ; 6e art. : 125 μ (137), soit une longueur totale, pour cette paire de pattes, de 545 μ (598). Le 4e article porte sur la face interne 2 appendices chitineux superposés (on ne peut en voir qu'un sur la figure) et 6 longues soies. Le 5e porte, également sur la face interne, 5 soies courtes à la partie proximale, et 5 à 6 soies plus longues à la partie distale.

L'organe génital est terminal ; il est entouré, de chaque côté, par 8 à 10 cupules génitales (8 chez l'individu décrit par K. Viets, 9 et 10 chez les individus recueillis en France). Le support chitineux du pénis mesure environ 80 μ ; son envergure, au niveau des cornes postérieures, est de 65 μ.

Provenance. — Gave d'Ossau, à Arudy (Basses-Pyrénées). Altitude : 400 m. Temp. : 16°. P_h : 7,7. Sous les pierres, dans le courant. 1 ♂. Le 22-VIII-1949.

Rivière du Lez, à 2 km. à l'ouest de Saint-Girons (Ariège). Altitude : 400 m. Temp. : 19°. P_h : 7,7. Oxygène : 7 cc. 1. Dans les mousses. 1 ♂. Le 4-IX-1949.

Laboratoire de Zoologie du Muséum.